

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNICAL DU 14 Mars 2018.

Le Mercredi 14 Mars de l'an deux mil dix - huit à 19H00, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes du Vexin-Centre.

**ETAIENT PRESENTS** : **ABLEIGES** : Monsieur PELLETIER Patrick – Monsieur SERAIN Eric – **LE PERCHAY** : Monsieur CAMUS Martial - Monsieur ROBERT Christophe - **SANTEUIL** : Monsieur DUTAT Didier - Monsieur RENAUD Alain - **BOISSY L'AILLERIE** : Monsieur DELTRUC Bernard – Monsieur DUBRAY Paul - **COURCELLES SUR VIOSNE** : Monsieur RAULT Albert – Monsieur ROLLAND Jean-Louis **MONTGEROULT** : Madame COURTIN Monique **CHARS** : Madame BOULLONEC Carole - Monsieur DAUVEL Jean-Claude **US** : Madame ANDOUVLIE Edith - **PONTOISE** : Monsieur SEIMBILLE Gérard.

**ABSENTS EXCUSES** : **MONTGEROULT** : Monsieur MATEOS Alain - **MOUSSY** : Madame VERBEKE Muriel – Monsieur VERBEKE Jean-Pierre. **BRIGNANCOURT** : Monsieur CARLUCCI Sylvain – Monsieur CRESPIEN Michel - **PONTOISE** : Madame FROMENTEIL Anne. **OSNY** : Madame DUFLOS Murielle - Monsieur PINQUET Jean-Claude - **US** : Madame DUDEK Erika.

**POUVOIRS** : Monsieur CARLUCCI donne pouvoir à Monsieur PELLETIER. Monsieur MATEOS donne pouvoir à Madame COURTIN.

**Nombre de membres en exercice : 24**

**Nombre de membres présents : 15**

**Nombre de votants : 17**

### **Ordre du jour**

Le Président ouvre la séance à 19 h05, souhaite la bienvenue à Madame Boullonnec, nouvelle déléguée à Chars ainsi qu'à Monsieur Carlucci, nouveau délégué à Brignancourt. Il remercie également Monsieur Guiard Michel pour son accueil dans les locaux de la CCVC.

### **ORDRE DU JOUR**

- Point sur l'évolution de la prise de compétence « Géma ».
- Acceptation de subventions diverses (AESN, Entente Oise – Aisne, Conseil Départemental du Val d'Oise et Conseil Régional d'Ile de France).
- Renouvellement de la mission de garde-rivière 2018.
- Compte Administratif et Compte de Gestion 2017.
- Indemnité du Receveur 2018.
- Amortissements 2018.
- Investissements 2018.
- Budget Primitif 2018 « de transition ».
- Personnel.
- Questions diverses.

### **I/ Point sur l'évolution de la prise de compétence « Géma ».**

Actuellement le cabinet Landot regroupe les informations nécessaires auprès de chacune des structures concernées par le projet « Gemapi ». Des rdv individuels avec les EPCI (CCVC, CACP, CC du Vexin-Thelle et de CC des Sablons), avec le SIAVV, ainsi qu'avec l'Entente Oise- Aisne, ont eu lieu dans le but d'avoir une vision plus approfondie de la position et des attentes de chacun dans la nouvelle structure. Monsieur Pelletier laisse la parole à Monsieur Levesque, Maire d'Osny, invité au Conseil Syndical, qui tient à excuser Madame DUFLOS Murielle et Monsieur PINQUET Jean-Claude, les délégués d'Osny de leurs absences au Conseil Syndical ; il explique que la prochaine réunion de la CACP dont il est Vice-Président se tiendra le 27 mars prochain et nommera officiellement les délégués, représentants de la CACP pour Osny, c'est la raison pour laquelle Madame DUFLOS et Monsieur PINQUET n'ont pas souhaité siéger avant cette date.

### **II/ Acceptation de subventions diverses (AESN, Entente Oise – Aisne, Conseil Départemental du Val d'Oise et Conseil Régional d'Ile de France).**

Le Président du syndicat demande aux membres du conseil syndical l'autorisation de requérir des subventions auprès de l'AESN, de l'Entente Oise –Aisne ou tout autre financeur disposé à

subventionner des travaux sur la rivière et toute opération liée au bon fonctionnement du syndicat tel que le Conseil Départemental du Val d'Oise ou le Conseil Régional d'Ile de France. Le Président souhaite étendre les demandes de subventions et demandes d'aides diverses (supports techniques) au niveau régional.

**Les Conseillers syndicaux approuvent à l'unanimité ces demandes de subventions.**

### **III/ Renouveau de la mission de garde-rivière 2018.**

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie dans le cadre de son programme d'actions a proposé au syndicat un contrat d'animation technique « technicien de rivière » 2013-2018. Le Président propose aux membres de l'assemblée syndicale de voter le renouvellement de la mission de garde-rivière 2018.

**Les conseillers syndicaux approuvent à l'unanimité le vote de cette mission de garde-rivière 2018.**

Monsieur Seimille explique que lors d'un débat au sein de l'AESN où il a siégé, le financement des missions de garde-rivière dans le cadre du 11<sup>ème</sup> programme de l'AESN a été discuté. Affaire à suivre....

### **IV/ Compte Administratif et Compte de Gestion 2017.**

Monsieur Pelletier laisse l'ainé des délégués, Madame Courtin Monique, présenter le compte administratif et sort de la salle pour ne pas prendre part au vote.

Le Comité Syndical, après avoir pris connaissance des écritures du Receveur, comptable du Syndicat, qui sont identiques à celle de l'ordonnateur, vote le compte administratif 2017 qui laisse apparaître les écritures suivantes :

- **Section de Fonctionnement :**

RECETTES ----- 207 441.43 Euros.

DEPENSES ----- 208 047.49 Euros.

Résultat de l'exercice 2017 Moins 606.06 Euros.

Excédent reporté en 2016 ---- 77 612.81 Euros.

***Soit un excédent de clôture de fonctionnement de 77 006.75 Euros en 2017.***

- **Section d'Investissement :**

RECETTES ----- 19 296.88 Euros.

DEPENSES ----- 19 028.01 Euros.

Résultat en exercice 2017 ----- 268.87 Euros.

Excédent reporté en 2016 ----- 78 886.76 Euros.

***Soit un excédent de clôture d'investissement de 79 155.63 Euros.***

***Le compte administratif est voté à la majorité des présents puisque le Président n'a pas pris part au vote soit 15 POUR et 2 abstentions (pouvoir).***

### **COMPTE DE GESTION 2017**

Les membres du Conseil syndical, après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'année 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que celui de l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2017 dont les écritures sont identiques à celles de l'Ordonnateur.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres de recettes émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les écritures du Receveur sont conformes et identiques à celles de l'Ordonnateur ;

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 au 31 Décembre 2017,

- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

*DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur peut être approuvé.*

**Les membres du Comité Syndical votent à l'unanimité le Compte administratif et le Compte de Gestion 2017.**

#### **V/ Indemnité du Receveur 2018.**

Le Président propose de voter le taux de l'indemnité du Receveur pour 2018 au taux de 100%. Monsieur Laplaud ayant été muté à Nantes, il est remplacé par Monsieur Lechat depuis le début de l'année 2018.

**Les membres du Conseil Syndical à l'unanimité acceptent cette proposition.**

#### **VI/ Amortissements 2018.**

Les membres présents valident les amortissements 2018 s'élevant à 16401.57 euros pour les dépenses et 1903.13 euros pour les subventions transférables.

#### **VII/ Investissements 2018.**

Les investissements 2018 prévus et proposés sont les suivants :

Achat d'un GPS.

**Les membres du Conseil Syndical n'y voient pas d'objection.**

#### **VIII/ Budget Primitif 2018 « de transition ».**

Etant donné l'évolution progressive du syndicat quand à « GEMA », le budget primitif 2018 sera un budget de transition ; même si les statuts du SIAVV sont modifiés afin de pouvoir recevoir la compétence GEMA transférée par les quatre EPCI du bassin versant de la Viosne, les statuts définitifs et les modes de répartitions financières du nouveau syndicat ne seront définis qu'à la fin de l'étude de gouvernance, actuellement en cours. Dans cette attente, le SIAVV dans son état actuel continue d'entretenir la rivière dans son intégralité, génère des dépenses, par conséquent doit percevoir les recettes correspondantes, d'ordinaire versées par les communes. Il est recommandé de faire des appels de fonds de ces recettes aux EPCI avec un prorata - temporis à compter du 01/01/2018 tout en spécifiant dans la délibération avalisant le budget primitif 2018 que « les montants réclamés aux EPCI restent sous réserve de la validation définitive des statuts et des clés de répartitions financières, votées en fin d'étude de gouvernance ». Les délégués présents approuvent ce principe.

Après lecture du Budget Primitif 2018, le budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

FONCTIONNEMENT : 285 719.88 Euros.

INVESTISSEMENT : 223 492.74 Euros.

**Les conseillers syndicaux valident à l'unanimité le budget primitif 2018.**

#### **IX/ Personnel.**

##### a/ Changement de grade de Monsieur El Amami

Avec 15 ans d'ancienneté, Monsieur El Amami obtient les conditions requises pour obtenir le grade d'adjoint technique principal de seconde classe, actuellement au grade minimum d'adjoint technique avec un salaire de 1755.94 euros nets, il a obtenu un avis favorable du Comité Technique Paritaire (CTP) du Centre de gestion de Versailles pour son changement de grade. Monsieur Pelletier propose donc de voter le changement de grade de Monsieur Fouhed El Amami sachant que cela correspond à une augmentation approximative de 100 euros bruts à compter du 1<sup>er</sup> Décembre 2017. Les membres présents acceptent à l'unanimité.

##### b/ Indemnités kilométriques de Monsieur Tanguy Gilbergue :

Au même titre que Monsieur Poncelet, Le Président souhaite instaurer le remboursement des frais kilométriques pour Monsieur Tanguy Gilbergue lorsqu'il effectue des déplacements professionnels hors

trajet domicile-travail. **Les membres présents votent à l'unanimité la mise en place des indemnités kilométriques.**

c/ Accueil d'un stagiaire au siavv

Le syndicat accueille Monsieur Rémi ROBERT, un lycéen âgé de 17 ans actuellement en première BAC PRO « Gestion des Milieux Naturels et de la Faune » dans un lycée horticole, pour un stage du 26 Février 2018 au 31 mars prochain. Des missions sur le terrain notamment des relevés de positions à faire avec l'utilisation d'un GPS vont lui être confiées, c'est pourquoi Monsieur Pelletier propose de prévoir une gratification afin d'encourager ce jeune passionné.

**Les membres du Conseil Syndical acceptent cette proposition.**

**X/Questions diverses.**

a/ Remerciement du personnel :

Le Président tient à remercier l'ensemble du personnel du syndicat pour son travail.

b/ Départ Gérard Gallois :

Monsieur Pelletier souhaite marquer le départ de Monsieur Gérard Gallois, délégué du syndicat depuis 1982 par l'organisation d'un pot de l'amitié. L'ensemble des membres présents y sont favorables.

c/ Point sur le 11<sup>ème</sup> programme de l'AESN :

Monsieur Gérard Seimbille préconise de revoir la réglementation en matière d'arasement des seuils sur la Viosne. Monsieur Gilbergue explique qu'une première réflexion a déjà été menée afin de supprimer ces seuils en régie (peu nombreux) avec le soutien de l'AESN sachant que seul le seuil vraiment important (deux mètres environ) reste le seuil de Brignancourt et qu'il est compris dans l'un des quatre projets de restauration de l'étude Hydrosphère.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40, Monsieur Pelletier propose de partager un verre de l'amitié.

Le Président,  
Patrick Pelletier

